

REGLEMENT PARTICULIER

GRAND PRIX DE LA VILLE DE SAINT-JOSEPH

40 ans du VCSJ

La Contournante – 3.200 kms

Dimanche 19 Février 2016

Lieu : Voie de Contournement – SAINT-JOSEPH

ITINERAIRE : circuit 3.200km/Tour – CIRCUIT FERME A LA CIRCULATION

Départ : Voie de Contournement de Saint-Joseph côté montagne, au niveau du giratoire des Grègues.

Tout droit vers le giratoire de La Corniche, ½ tour au niveau de ce giratoire, tout droit vers giratoire (D3 / rue Maréchal Leclerc), ½ tour au niveau de ce giratoire.

Arrivée : Voie de Contournement de Saint-Joseph côté montagne (500m après le giratoire).

CATEGORIES ET HORAIRES :

Accueil et Emargement :	7h00		
PASS'CYCLISME 17-39 / FEMININES Jun-Sen :	8h00	15 tours	soit 48.000 km
PASS'CYCLISME VETERANS (40 ans et+) / CADETS :	9h30	18 tours	soit 57.600 km
MINIMES :	11h00	10 tours	soit 32.000 km
FEMININES Min- Cad :	11h00	10 tours	soit 32.000 km
POUSSINS (G+F) :	13h00	1 tour	soit 3.200 km
PUPILLES (G+F) :	13h10	2 tours	soit 6.400 km
BENJAMINS (G+F) :	13h25	4 tours	soit 12.800 km
CAT REG. 1-2-3, JUNIOR, OPEN:	14h00	30 tours	soit 96.000 km

Arrêt de l'émargement 20 minutes avant chaque départ.

RAVITAILLEMENT : uniquement à pied à droite de la chaussée.

•Autorisé pour la catégorie P-CY 17-39 / Fém Jun-Sen : du 10^{ème} au 13^{ème} tour inclus.

•Autorisé pour la catégorie P-CY Vét (40ans et +) / Cadets : du 10^{ème} au 16^{ème} tour inclus.

•Autorisé pour la Catégorie Rég. 1-2-3, Junior, Open : du 12^{ème} au 27^{ème} tour inclus.

DEPANNAGE : A pied, à droite de la chaussée sur tout le circuit pour toutes les catégories.

COURSE EN CIRCUIT : Tout coureur doublé peut être arrêté et classé par les arbitres de course.

PRIX AUX COUREURS : Epreuve du Challenge Régional.

RECOMPENSES : les 3 premiers de chaque catégorie, le 1^{er} Vétéran 2, le 1^{er} Espoir.

ENGAGEMENTS : 8€ par coureur, +4€ / dossard si oublié ;
5€ : Poussin, Pupille Benjamin.

DOSSARD A DROITE

INSCRIPTIONS PAR ORDRE DE CATEGORIES :

Les inscriptions doivent être adressées par les clubs au Comité Régional avant le **jeudi 16/02/2017-12h00 :**

Par fax : **0262 45 22 55** ou par mail : ffc@wanadoo.fr.

ARBITRES : Marie-Annick MASCAREL, Karine DUDON, Flora NIRLO ; Margareth BULIN, Jean-Denis GONNEAU, Eddy GOULJAR, FERRERE Jean Simon.

Délégué Fédéral : Karine DUDON.

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme.